## POLLUTION DE L'AIR PAR LES POUSSIERES FINES PM10 STATION FORET NORD

Scal Air

Bulletin d'information : dépassements du seuil d'information et de recommandation pour les personnes sensibles et dépassement de la valeur limite journalière.

Communiqué du: 01/12/2015 13h00

Observations: Mardi 01 décembre 2015
Terminé à 12h

#### Dépassement du seuil d'information et de recommandation

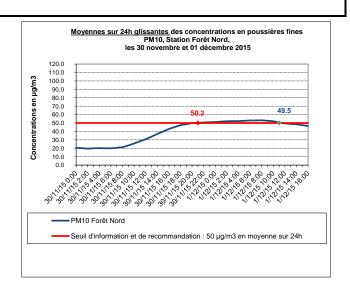
Sur la commune du Mont Dore, dans le secteur de l'usine de VALE, la station de mesure de la qualité de l'air de la Forêt Nord a mesuré, au cours de la journée du lundi 30 novembre, des concentrations fortes en poussières fines en suspension de type PM10.

Le seuil d'information et de recommandation à destination des personnes sensibles (fixé à 50 microgrammes de PM10 par mètre cube d'air (μg/m3) en moyenne sur 24 heures), a été dépassé le 30 novembre à 21h, avec une valeur de **50.2 μg/m3.** 

La tendance des mesures en cours est à la baisse, la moyenne étant sur 24h, le dépassement de seuil devrait se terminer au cours de l'après-midi du 01/12/2015.

Mise à jour à 13h, l'épisode de pollution s'est terminé à 12h ce jour avec une valeur de 49.5 μg/m3.

Zones concernées	Commune du Mont Dore, Usine de VALE - Forêt Nord
Polluant	Poussières fines en suspension PM10
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure d'apparition du dépassement	50.2 μg/m³ le 30/11/2015 à 21h00
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure de disparition du dépassement	49.5 μg/m3 le 01/12/2015 à 12h00
Durée du dépassement	15 heures
Moyenne maximale sur 24h glissantes	53.1 μg/m³ le 01/12/2015 à 7h00
Moyenne journalière	33.5 μg/m³ la journée du 30/11/2015



### Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données météorologiques disponibles: des vents moyens compris entre 5 et 8 m/s (10 et 16 kt) ont été observés au cours de la journée du 30 novembre, avec des vents en rafale à 14 m/s (28 kt). Ces vents ont soufflé de secteurs Est/Nord-Est à Est/Sud-Est (80 - 100°).

Au cours de cet épisode de pollution du 30 novembre, compte tenu de la direction des vents mesurés sur la période, les concentrations élevées de PM10 n'ont vraisemblablement pas pour origine les fumées de l'usine ou de la centrale thermique. L'origine peut être en partie naturelle (envol de poussières lié aux vents soutenus) associée à des activités sur mine ou à d'autres sources non identifiées.

NB: Les poussières fines PM10, dont le diamètre est inférieur à 10 μm, sont d'origines variées, selon les sources d'émissions (naturelle ou humaine). Dans le Sud, ces poussières peuvent provenir du contexte minier (soulèvement et déplacement de poussières au sol en fonction des vents, passage de véhicules sur piste) et industriel (émission de poussières par les installations de combustion notamment).

Pour information, depuis le 1er janvier 2012, suite à l'application du décret français n°2010-1250 du 21 octobre 2010 relatif à la qualité de l'air, le seuil d'information et de recommandation pour les poussières fines PM10 est de 50 μg/m³ en moyenne sur 24 heures. Auparavant, ce seuil était de 80 μg/m³.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

# Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il est préconisé de ne pas modifier les déplacements prévus mais d'éviter les activités sportives violentes et les exercices d'endurance à l'extérieur.

Pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion : adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie. Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

# Les PM10 en bref:

Les particules ou poussières en suspension constituent un aérosol complexe de substances organiques ou minérales, naturelles ou anthropiques. Les particules liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements...) et d'activités industrielles diverses (sidérurgie, incinération...) mais aussi de sources naturellement (tempête de sable, feux de forêt...).

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc